



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Uccle
Service de l'Urbanisme
Monsieur Jonathan Biermann
Echevin
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

V/Réf. : 16-46462-2022 (corr. : Calabrese Gaëlle Cathy Rosy)
N/Réf. : AA/MB/UCL20438_697_PU_Dieweg_110
Annexe : //

Bruxelles, le 10/10/2022

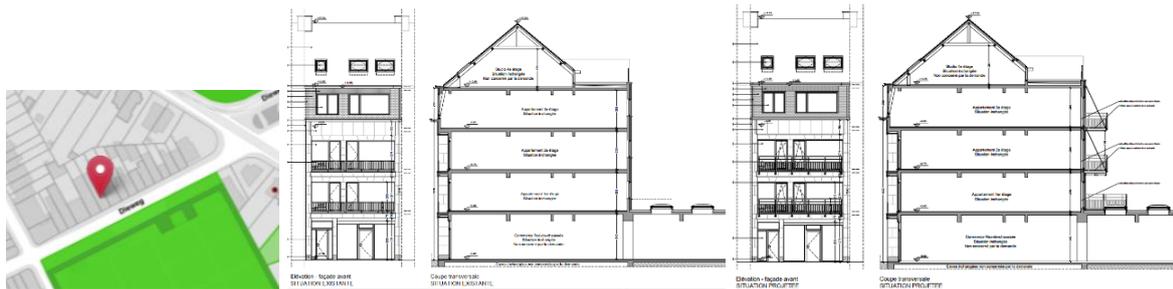
Objet : UCCLE. Dieweg, 110

Demande de permis d'urbanisme portant sur la réalisation de nouvelles terrasses suspendues en façade arrière avec remplacement des châssis de fenêtres en façade avant et arrière et remplacement des garde-corps en façade avant.

Avis de la CRMS

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 21/09/2022, reçu le 23/09/2022, nous vous communiquons *les remarques* formulées par notre Assemblée en sa séance du 28/09/2022.



La demande concerne un immeuble sis Dieweg 110, compris dans la zone de protection du Cimetière du Dieweg.

Selon la CRMS, les interventions consignées dans la demande mentionnée sous rubrique sont sans incidences patrimoniales négatives sur le site classé. Le projet n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

D'un point de vue esthétique, les garde-corps en façade avant devraient être identiques à ceux du n°108, immeubles jumeaux fonctionnant en symétrie avec le n°110.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : gcalabrese@uccle.brussels ; kvanrossum@uccle.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; aguffens@urban.brussels ; acoppieters@urban.brussels ; fdecarpentrie@uccle.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels

1/1